

---

## LA TÉLÉVISION À LA DEMANDE

Le tableau ci-dessous présente des données sur le nombre de foyers équipés de postes de télévision (TV) dans cinq pays.

Il indique également le pourcentage de foyers équipés de TV qui sont aussi abonnés à la télévision à la demande.



Pays	Nombre de foyers équipés de TV	Pourcentage de foyers équipés de TV parmi tous les foyers	Pourcentage de foyers abonnés à la télévision à la demande parmi les foyers équipés de TV
Japon	48,0 millions	99,8 %	51,4 %
France	24,5 millions	97,0 %	15,4 %
Belgique	4,4 millions	99,0 %	91,7 %
Suisse	2,8 millions	85,8 %	98,0 %
Norvège	2,0 millions	97,2 %	42,7 %

Sources : UIT, Indicateurs des télécommunications dans le monde 2004/2005  
UIT, Rapport sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde 2006

---

## LA TÉLÉVISION À LA DEMANDE

### Question 1

Le tableau indique qu'en Suisse, 85,8 % des foyers sont équipés de TV.

D'après les informations fournies dans le tableau, quelle est l'estimation la plus proche du nombre total de foyers en Suisse ?

- A 2,4 millions
- B 2,9 millions
- C 3,3 millions
- D 3,8 millions

### LA TÉLÉVISION À LA DEMANDE : CONSIGNES DE CORRECTION QUESTION 1

OBJECTIF DE LA QUESTION :

Description : Appliquer la notion de proportionnalité à une série de données

Domaine mathématique : Incertitude et données

Contexte : Sociétal

Processus : Interpréter

**Crédit complet**

Code 1 : C 3,3 millions

**Pas de crédit**

Code 0 : Autres réponses.

Code 9 : Omission.

**LA TÉLÉVISION À LA DEMANDE**

**Question 2**

Kevin examine les informations données pour la France et la Norvège dans le tableau.

Il dit : « Puisque le pourcentage de tous les foyers équipés de TV est presque le même dans les deux pays, la Norvège a donc plus de foyers abonnés à la télévision à la demande. »

Expliquez pourquoi cette affirmation est fausse. Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

**LA TÉLÉVISION À LA DEMANDE : CONSIGNES DE CORRECTION QUESTION 2**

OBJECTIF DE LA QUESTION :

Description : Interpréter et utiliser des données sur les ménages et les abonnements à la T à la demande pour expliquer pourquoi un énoncé donné est incorrect

Domaine mathématique : Incertitude et données

Contexte : Sociétal

Processus : Interpréter

**Crédit complet**

Code 11 : Réponse mentionnant que Kevin doit prendre en compte le nombre réel de foyers équipés de TV dans les deux pays. [Accepter « population/habitants » comme synonyme de « foyers »]

- Il se trompe car, en France, il y a environ 22 millions de foyers de plus équipés de TV, et même s'il n'y en a que 15,4 % qui sont abonnés à la TV à la demande, ça fait plus qu'en Norvège.
- Car la population en France est environ 10 fois supérieure à celle de la Norvège et il n'y a qu'environ 3 fois plus de ménages abonnés à la TV à la demande en Norvège par rapport à la France.

Code 12 : Réponse fondée sur le calcul du nombre réel de foyers abonnés à la TV à la demande dans les deux pays.

- Car la France a  $24,5 \times 0,154 =$  environ 3,8 millions de foyers abonnés à la télévision à la demande, tandis que la Norvège en a  $2,0 \times 0,427$  ce qui correspond à peu près à 0,8 million de foyers. La France a donc plus d'abonnés à la télévision à la demande.

**Pas de crédit**

Code 00 : Autres réponses.

Code 99 : Omission.